



## Discours introductif - Congrès 2017 de la Grande Motte

Le congrès national qui s'ouvre aujourd'hui marque la fin d'un mandat de trois années. Le moins que l'on puisse dire à propos de ce mandat qui vient de s'écouler c'est qu'il aura été très compliqué tant du point de vue de la lecture et de l'analyse du contexte, que du point de vue syndical. Mais, les deux sont intimement liés.

Comment rendre compte d'une activité développée durant trois années ? L'exercice est déjà complexe lorsqu'on a à écrire le rapport d'activité soumis à l'appréciation des syndiqués, il n'est pas plus simple pour le compléter dans ce topo introductif.

### Quelques mots au préalable :

Nous tenons notre congrès au lendemain de la journée du 8 mars pour les droits des femmes, pour l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes, qui sont des enjeux majeurs de société, mais aussi pour notre syndicalisme. Je tenais, dès l'ouverture de ce congrès, à saluer les efforts faits et les progrès réalisés au SNEP, même si, je le sais, ils sont toujours insuffisants. Nous avons aujourd'hui une représentation de 42,33% de femmes et 57,66% d'hommes relativement proche de la composition sexuée de notre profession. C'est à mettre au crédit de chacune et chacun d'entre vous et je tenais à vous remercier sincèrement pour le travail effectué afin que la place des femmes dans notre syndicalisme soit renforcée. Ces efforts sont à inscrire dans la durée, même si je sais que c'est parfois très compliqué. Ce sujet, le SNEP le travaille et a à le travailler face à un déséquilibre de plus en plus conséquent dans la répartition hommes/femmes dans notre profession. Il le travaille également en participant à rendre plus visible le sport au féminin et, pour ce faire, est partenaire d'une revue « Les sportives » que je vous invite à découvrir dans l'espace dédié, au côté de toutes les autres revues du centre EPS et Société et de l'institut de recherche de la FSU et la librairie Saurans. N'hésitez pas à visiter ces espaces et à fouiller...

Dans ce combat pour l'égalité, on peut aussi saluer la promulgation de la loi pour l'égalité réelle des outre-mer en matière sociale et économique, issue du combat sans relâche de nos camarades ultra marins. Son application sera à suivre au plus près pour qu'elle ne soit pas une « loi pour rien » mais qu'elle se traduise bien par des dispositifs, des mises en œuvre qui permettent de lutter contre des inégalités criantes.

### Pour revenir sur le contexte de ces trois dernières années et sans en faire un bilan exhaustif

Sur un plan socio-économique et avec l'arrivée au pouvoir de Hollande en 2012, les attentes étaient fortes pour que, conformément aux déclarations de campagne, soit à l'ordre du jour une réorientation, si ce n'est une rupture, avec les politiques d'austérité, les orientations libérales précédemment mises en œuvre, pour répondre à la crise économique déclenchée dès 2007 par la crise des subprimes. Notre congrès de 2014 à Vogüé à peine terminé, la nomination de Valls au poste de premier ministre a sonné le glas de cet « espoir » déjà mal en point...

Au lendemain de notre congrès, c'est la ligne libérale du PS qui arrive au pouvoir et qui a accentué une politique déjà installée dès novembre 2012 avec le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Les politiques sociales et économiques qui ont été développées se sont inscrites dans la continuité, dans la droite ligne du gouvernement précédent même si, dans la méthode et pour certains secteurs comme l'éducation, il est possible de noter des différences, notamment en termes de dialogue social et ce, même si celui-ci a été insuffisant, mal mené, puisqu'au fur et à mesure de l'avancée du quinquennat, ce dialogue social érigé en méthode de gouvernance a de plus en plus ressemblé à une succession de monologue, voire d'absence de dialogue comme on a pu le connaître pour la loi travail ou la réforme collège, ou même en EPS où nous n'avons jamais été reçus par la nouvelle ministre...

Nous avons donc eu à connaître le développement de la politique de l'offre, de l'aide sans contrepartie aux grandes entreprises (CICE, pacte de responsabilité), de la concurrence exacerbée jusqu'au point d'orgue de la remise en cause des droits des travailleurs avec les lois Macron et la loi dite « El Khomri »... Le malaise, le mal

être des travailleurs est de plus en plus prégnant (pressurisés, flexibilisés, précarisés, ubérisés...), le chômage a augmenté même si ces derniers mois connaissent une tendance à la baisse dans la catégorie A, la pauvreté augmente et les inégalités s'accroissent de plus en plus (au plan mondial, 1% de la population posséderait plus que les 99% restants).

S'il est permis d'observer une faillite du modèle capitaliste sur le plan économique et social (pas pour tous certes, puisque certains en profitent pleinement) pour répondre à une crise qu'il a lui-même généré, on assiste à une volonté très forte de préservation de ce modèle. Le développement de l'idée qu'il n'y aurait aucune autre alternative possible, le fameux TINA (There Is No Alternative), ressassé à longueur de temps par de nombreux médias, porté par un gouvernement à gauche de l'échiquier politique, prôné par l'Europe et les grands groupes, les grandes entreprises, a contribué à un brouillage politique, idéologique très fort.

Les contestations de ces orientations politiques au plan local, de l'entreprise (comme à Air France, à Goodyear) ou au plan national (comme contre la loi travail), ont donné lieu à une répression syndicale importante et à des violences. Pour justifier d'une politique contestée, il est nécessaire de décrédibiliser, de délégitimer l'action syndicale en la caractérisant comme réactionnaire, d'un autre temps, dépassé et de traîner en justice nombre de militants syndicaux. Ce faisant, l'Etat légitime a contrario la violence sociale subie par les salariés. La préservation du modèle libéral ne peut souffrir de contre-pouvoir comme le syndicalisme. La lutte des classes si elle ne s'est jamais éteinte a pris une nouvelle orientation au profit des classes les plus aisées...

Face à cette situation, et alors que se faisait entendre des voix pour affirmer une certaine dépolitisation de la population et notamment des jeunes, que des sondages montraient le rejet massif des français pour l'ensemble des corps constitués, qu'ils soient politiques ou syndicaux, de la défiance envers la capacité du politique à répondre aux problématiques et préoccupations des français (notamment en termes d'emploi, de salaires et de pensions, de services publics), on a pu assister au contraire à des volontés de résistances, de recherche d'alternatives, de construction d'un avenir meilleur.

Nous avons ainsi pu voir un fort mouvement de contestation de la loi travail avec 14 journées de mobilisation, le développement de l'initiative « nuit debout » qui a montré l'intérêt que suscite toujours la « chose politique », mais aussi l'élection dans la primaire de la « belle alliance » de B. Hamon et l'éviction par la même occasion, de la ligne politique de Valls... Au sujet des primaires, et après la désignation de Fillon comme candidat de la droite, on peut voir qu'il y a une certaine volonté de clarification des marqueurs des uns et des autres et qu'une partie de la population (les électeurs des primaires) souhaite rompre avec une certaine forme de « ni droite ni gauche », ou « et de droite et de gauche », pour retrouver un clivage traditionnel bien empreint des valeurs de la droite d'un côté et de la gauche de l'autre...

Au niveau international d'autres marqueurs sont essentiels à noter dans la contestation de la politique libérale. C'est d'un côté l'émergence de Syriza en Grèce qui a eu à souffrir et souffre encore de l'intransigeance et des exigences de l'Union Européenne, l'élection de Corbyn à la tête du parti travailliste en Angleterre, l'audience qu'a pu avoir la campagne menée par B. Sanders aux Etats Unis, la progression de Podemos en Espagne, la gauche plurielle au pouvoir au Portugal ou bien encore les manifestations et la résistance qui s'organisent aux USA, suite à l'élection de Trump.

A ce brouillage politique, maintenant de plus en plus contesté (chacun essayant de reconstruire des repères et de replacer bon an, mal an les uns et les autres dans les cases traditionnelles de l'échiquier), s'ajoute le malaise d'une société en proie à un sentiment d'insécurité. La France, l'Europe et d'autres pays dans le monde, ont été confrontés à des vagues d'attentats d'ampleur. Depuis 2014 et jusqu'à la mi-février 2017, on peut compter pas moins de 311 attentats dans le monde, faisant de très nombreuses victimes. En France, nous avons tous en mémoire les attentats mais je tiens à prendre 30 secondes pour les rappeler :

- du 7 au 9 janvier 2015 : 3 attentats terroristes dont celui contre Charlie Hebdo font 17 morts et 21 blessés,
- le 19 avril 2015 c'est le meurtre d'Aurélien Châtelain lors de la préparation d'un attentat à Villejuif,
- le 26 juin 2015 c'est l'attentat de Saint-Quentin-Fallavier, 1 mort, 2 blessés,
- le 13 novembre 2015 : 130 morts et plus de 400 blessés dans plusieurs fusillades et attentats-suicides à Paris. C'est l'attentat le plus meurtrier en France depuis la Seconde Guerre mondiale,
- le 13 juin 2016 un policier et sa compagne sont tués à l'arme blanche à Magnanville,

- le 14 juillet 2016, 86 morts et 434 blessés dans un attentat au camion-bélier à Nice lors de la fête nationale
- le 26 juillet 2016, c'est la prise d'otage dans l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray lors de laquelle le prêtre Jacques Hamel est tué.

L'atrocité de ces actes terroristes, le fait que chaque citoyen peut en être potentiellement la cible, le fait que ce soient nos manières de vivre, notre vivre ensemble (tant mis sur le devant de la scène), notre liberté d'expression, nos lieux de culture et de loisirs (je pense notamment au Bataclan, au stade de France)... qui soient ciblés, développent les peurs et le sentiment d'insécurité. Au lendemain des premiers attentats, pour y répondre et assurer la sécurité publique, le gouvernement promulguait l'Etat d'Urgence. Etat d'Urgence qui d'exceptionnel (c'est sa nature initiale) est devenu au fil du temps, un état permanent renforcé, au prétexte de sécurisation du territoire, par des lois sécuritaires de plus en plus liberticides avec la dernière en date : l'assouplissement des conditions d'usage des armes par les policiers à l'image des militaires de la gendarmerie. S'il fallait répondre à l'insécurité, s'il fallait protéger les libertés individuelles et collectives, l'inscription dans le temps long de l'ensemble de ces mesures, leurs inscriptions dans la loi, contrarient de fait ces libertés. On a pu le constater dès le départ avec des assignations à résidence au moment de la COP21 de Paris, l'interdiction de manifestations qu'elles soient syndicales ou sportives, les perquisitions à outrance...

Ces attaques terroristes sont en grande partie la résultante de l'engagement de la France sur de nombreux théâtres d'opération dans le monde dans une guerre déclarée contre le terrorisme, contre Daesh, l'Etat islamique... En difficulté au plan intérieur, l'Etat a cherché à se construire, par ces différents engagements, une stature internationale. Elle est devenue une des premières puissances exportatrices d'armes. Ces engagements militaires ont parallèlement marqué un recul des capacités diplomatiques de la France dans la recherche de solutions pacifiques.

Les différents conflits armés autour de la planète dont les populations sont les premières victimes ont jeté ces dernières sur les routes pour fuir l'horreur, la mort, la misère. Cet exode massif, malheureusement souvent tragique (nombreuses noyades en méditerranée), a provoqué ce qu'on a appelé la « crise des migrants ». Les réponses apportées ne sont pas à la hauteur de cette crise. La construction de murs, les fermetures de frontières, le « parquage » des personnes en exil, l'établissement de quota... ont été les marqueurs d'une certaine forme de protectionnisme, visant à endiguer le flot de migrants plutôt que de rechercher des solutions humanistes pour accueillir dans la dignité, des personnes en souffrance. La France, terre d'asile, pays des droits de l'homme, est très loin d'avoir été exemplaire sur ce sujet. Des mobilisations citoyennes solidaires se sont mises en place pour venir en aide à ces migrants, mais là encore, une criminalisation de ces actes a vu le jour et des personnes se sont vues traduites en justice pour, en quelque sorte, « délit de solidarité »... La FSU avec d'autres, a dénoncé les conditions d'accueil de ces populations, cette criminalisation des actions citoyennes et a exigé de l'Etat qu'il prenne ses responsabilités dans le respect de la loi et des droits pour que, par exemple, l'ensemble des migrants mineurs puissent être scolarisés.

Crise migratoire, insécurité, attentats ont été instrumentalisés par nombre de personnalités politiques réactionnaires nourrissant et générant encore plus la peur de l'autre, la haine, le repli sur soi et donnant une visibilité accrue aux thèses nauséabondes de l'extrême droite. Confondant sciemment migrants et terroristes pour les uns, ou parlant à propos des attentats, d'état de guerre intérieur dans des discours martiaux, les politiques ont participé de l'installation d'un climat anxiogène.

Lutte contre les migrations, malaise social, économie en panne avec un nombre de chômeurs de plus en plus important... les politiques européennes sont ciblées comme responsables de tous les maux et les voix prônant la sortie des pays de l'Europe se font de plus en plus entendre... la montée des extrémismes, des communautarismes, des protectionnismes, a rendu possible la sortie de la Grande Bretagne de l'Europe même si, là aussi, les raisons sont multiples et diversifiées, certains considérant l'Europe comme un frein au développement économique, bridant la concurrence et d'autres comme la responsable des politiques libérales à l'œuvre. Ces raisons, même antinomiques, ont poussé la Grande Bretagne par voie référendaire à sortir de l'Europe. La montée des extrêmes s'est également observée en Autriche, lors de la présidentielle où un candidat d'extrême droite était opposé à un candidat écologique, ce dernier l'emportant grâce au vote des femmes et des milieux les plus instruits (ce qui devrait nous amener à tirer quelques enseignements).

Si on ne peut écarter les responsabilités européennes dans les politiques menées, les cibler comme responsable unique serait exonérer un peu vite les responsabilités propres à chaque gouvernement. C'est plutôt l'Europe de la finance, celle des lobbyistes de tout crin, les orientations défendues qu'il faut combattre pour travailler davantage à une construction européenne en prise avec les peuples et pour les peuples.

La démagogie, la communication avec ses artifices, les petites phrases, la communication en 140 signes, le populisme, tiennent de plus en plus lieu de politique. Les projets politiques globaux, montrant une vision de la société dans son ensemble peinent à émerger dans les débats ouverts pour les présidentielles en France. Le délitement moral, éthique d'une certaine classe politique, des pratiques contestables en décalage complet avec les valeurs et principes qu'ils entendent incarner, montrent en France plus que l'existence d'une « classe politique », celle d'une « caste » qui se permet même d'attaquer les institutions de la République, de remettre en cause des principes constitutionnel, la séparation des pouvoirs, tout en briguant les plus hautes responsabilités de l'Etat. Les attaques contre la justice, la Fonction publique, les fonctionnaires, vont bon train. Ces prises de positions, ces déclarations attaquant les institutions en s'essuyant les pieds sur leur travail, leur indépendance, nous font lentement glisser vers des positions quelque peu totalitaires, même si le mot peut paraître un peu fort. Rien de bien étonnant malheureusement quand la droite de Fillon se comporte comme l'extrême droite et laisse la main à ses soutiens comme « sens commun », groupuscule issu de la manif pour tous et rassemblant catho traditionalistes, conservateurs et réactionnaires, pour gérer sa campagne, ses rassemblements... Les discours et mesures présentées sont bien souvent en décalage complet avec le quotidien vécu par la population et ses aspirations légitimes. Démagogie et populisme montent partout dans le monde et l'élection de Trump aux Etats Unis, nous montre quotidiennement l'étendue du risque encouru à être séduit par ces discours masquant la réalité du projet de société défendu.

Juste une incise sur les élections, pour dire qu'il y a en France quelque chose d'assez ubuesque en termes de démocratie électorale. D'un côté, on se félicite, suite aux bizarreries des chiffres du premier tour des primaires, de la belle alliance et aux suspicions d'entrisme de la Russie dans les processus, à la présidentielle aux Etats Unis, de conserver un vote papier qui nous prémunis de ces risques et de l'autre, s'agissant des élections pour la représentativité syndicale, on refuse ce vote papier pour promouvoir le fabuleux vote électronique, dont on connaît l'engouement lorsqu'on voit les taux de participation... N'y aurait-il pas en l'occurrence une démocratie à deux vitesses ? Une « noble » garante de la démocratie et de la participation de toutes et tous aux scrutins et une autre qu'il faudrait minimiser le plus possible pour se prémunir de syndicats forts qu'on revendique par ailleurs, de l'établissement de contre-pouvoirs ?

Dans un contexte où la maîtrise des dépenses publiques, sous-entendu la réduction de celles-ci, est posée comme un préalable essentiel à la réduction de la dette, sans que la nature de cette dernière ne soit jamais interrogée, les velléités sont fortes pour réduire le périmètre des services publics et le nombre de fonctionnaires. Les voix du patronat et de la droite se sont fait constamment entendre pour toujours aller plus loin. Ainsi, à titre d'exemple, même dans un secteur ciblé comme prioritaire, l'Education nationale, le sénat portait l'avis suivant sur le projet de budget 2017 : un budget électoraliste marqué par la croissance insoutenable des dépenses de personnel... Insoutenable ! quand dans le même temps rien n'est fait sérieusement pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscale qui prive l'état de plus de 80 milliards d'euros par an, quand on offre plus de 50 milliards aux entreprises sans contrepartie... et j'en passe... Ces politiques n'ont rien d'inéluctables pour peu que la volonté politique soit présente pour rompre avec une doxa européenne prônant austérité et libéralisme. D'autres choix sont possibles et les possibilités financières existent. Le vote à l'assemblée nationale d'une COP fiscale est un élément positif pour mettre au jour le manque à gagner de l'état et pour, espérons-le, s'engager enfin sur une réforme globale de la fiscalité en France... Mais, n'en doutons pas, les freins seront forts.

Après ce tour d'horizon, très rapide, trop rapide j'en conviens mais résumer 3 années dans un temps contraint nécessite d'opérer des choix, je reprendrais pour parler des conséquences pour nous de ces politiques, une citation de Marcel Berge, ancien secrétaire général du SNEP de 1969 à 1979, qui écrivait dans son livre « A nos marques », « *les problèmes politiques ne peuvent être ignorés d'un syndicat mais ils doivent être abordés dans le syndicat du point de vue de leurs conséquences sur la situation des syndiqués, sur leurs revendications* ».

Je vous propose donc de traiter rapidement ces trois années à l'aune de l'école, de nos métiers (PEPS, professeurs de sport) et des revendications que nous portons.

La période a là aussi été compliquée, puisque nous avons eu à connaître le départ de Peillon, l'arrivée et le départ d'Hamon, puis l'arrivée de Belkacem... A chaque changement de ministres, l'ensemble des équipes a été renouvelée, avec pour le mandat pas moins de 6 conseillers se succédant, des jeux de chaises musicales au cabinet du ou de la ministre... Le seul élément de stabilité aura été le directeur de cabinet de NVB, Bernard Lejeune, qui lui-même, lors d'une audience, nous disait que la continuité, la permanence du service public d'éducation, c'était finalement les syndicats qui l'assuraient... On comprend bien que dès lors, il est difficile de travailler sur les dossiers dans la durée, tout devant sans cesse être remis sur l'ouvrage.

Après la loi d'orientation, nous étions au congrès de 2014 en pleine écriture du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture. En mars 2015, ce texte, assez largement remanié par la DGESCO était examiné en Conseil Supérieur de l'Education. Les références à notre discipline avaient alors, si ce n'est disparues, été largement édulcorées et avait changé de centre de gravité. En gros, il fallait utiliser les corps pour enseigner le respect, la santé, le vivre ensemble (on retrouvera d'ailleurs quelque peu ces orientations initiales dans l'écriture finale de nos programmes...). Il aura donc fallu une grosse bagarre en séance pour revenir à une écriture mettant les APSA au centre ! Combat difficile quand le SNEP est seul, même s'il est soutenu dans une instance où les syndicats majoritaires sont minoritaires... Mais, au final, le SNEP a réussi à faire en sorte que pour la première fois, l'EPS et les APSA fassent partie des enseignements fondamentaux dans l'Ecole.

C'est en janvier 2015, dans un contexte post attentat, que s'ouvraient les premières discussions sur la question du collège. Les attentats ont impacté l'école et le rôle qu'on entend lui faire jouer. Si cette discussion n'a jamais été ouverte et éclaircie, on peut lire un ensemble de mesures et d'orientation à l'aune de ce contexte particulier. Dans un premier temps, la responsabilité de l'école avait été pointée comme ne permettant pas la réussite de tous, parce que tous les commentateurs ont cru, dans des clichés traditionnels, que les auteurs des atrocités avaient été en échec scolaire et issus de milieux défavorisés... il n'en était rien ! L'école a donc été très vite convoquée pour répondre à des problématiques diverses, investie, par-là, d'une sorte de rôle de pansement social. Le « vivre ensemble », la liberté d'expression, le respect des différences, la laïcité, portés dès le 11 janvier par un grand mouvement citoyen devaient être des objectifs à atteindre dans une optique de formation du citoyen de demain. Sur la base d'une vision très déformée du collège, des enseignements avec des disciplines perçues comme de véritables carcans, il fallait transformer le système pour le faire entrer dans une nouvelle ère, celle d'une éducation globale, au mépris de l'ambition et de l'acquisition de savoirs qui deviennent quasiment secondaires.

Toutes les injonctions sur la santé, la citoyenneté, l'ouverture culturelle, le vivre ensemble... dans un système perçu comme rétrograde et enfermé sur lui-même ne pouvaient être pensées au sein même des disciplines et nous avons vu alors se développer de nouveaux dispositifs : le parcours santé, le parcours citoyen, le parcours artistique, les enseignements pratiques interdisciplinaires, l'EMC... Le temps scolaire ayant été repensé pour répondre positivement aux lobbys des parents d'élèves qui théorisent sur la fatigue des jeunes sans interroger les pratiques sociales ou de loisir, le temps d'exposition aux écrans... tout cela a conduit à ce que je considère être, peut-être rapidement, une réduction des temps d'exposition disciplinaire.

Motivée par la lutte contre les inégalités, la mise en place de cette réforme devait apporter des réponses pour permettre la réussite de tous. Malheureusement, comme souvent, les inégalités ne sont vues qu'à l'aune des inégalités de résultats et non d'inégalités d'accès à la culture, à des savoirs exigeants... Il suffit donc de baisser les niveaux d'exigence, de changer le thermomètre pour afficher des réussites. A contrario de cette approche, nous avons fait l'analyse que la mise en œuvre de cette réforme allait générer davantage d'inégalités au lieu de les combattre. Face au développement de la précarité, à l'augmentation des inégalités et à la hausse de la pauvreté en France qui sont des conséquences des choix politiques opérés en matière économique et sociale, cette réforme est loin des enjeux et génère chez les enseignants colère et frustration. Cette colère s'est trouvée renforcée par la méthode employée par le gouvernement pour la faire passer, véritable 49.3 éducatif, par le mépris affiché de la ministre et de ses services lors des nombreuses mobilisations développées par une large intersyndicale et par les procédures mises en œuvre pour l'installer au forceps dans les établissements (les formations formatage qui ont mobilisé des moyens énormes et annihilé quasiment toute autre formation dans le cadre des FPC).

Cette force intersyndicale pesant près de 80% des personnels a été aussi la faiblesse de ce mouvement contestataire. Parce que si nous n'avions pas à proprement parler de projet alternatif sur la question du collège entre SNES et SNEP, d'autres en avait que nous ne partagions aucunement. Se poser en contre ne

suffit malheureusement pas, quand dans le même temps on conteste une réforme et qu'on souhaite des évolutions... La question des alternatives est essentielle dans toutes les luttes. Sans alternative, on réclame un statu quo impossible et on place le syndicalisme dans un immobilisme néfaste pour les personnels et pour l'École qui a, qu'on le veuille ou non, à s'adapter à un monde en constante évolution.

S'il fallait faire évoluer le collège, rompre avec les orientations précédentes qui ne s'y étaient pas réellement attaquées mais avaient juste opéré un empilement de mesures, mais aussi rompre avec une vision utilitariste de l'école fondée sur les dons et les talents supposés des individus, revenir sur le socle commun de Fillon répondant aux injonctions européenne, l'orientation choisie pour développer une école commune a mis sur le reculoir une certaine ambition éducative.

Ce recul a notamment été perceptible pour nous lors du troisième volet de la réforme : la refonte des contenus disciplinaires. La question des fondamentaux sortis par la porte lors des négociations sur la loi d'orientation et le nouveau socle commun, revenait par la fenêtre avec l'arrivée de NVB. Voulant coller au contexte politique et social, elle promouvait de nouveaux fondamentaux : lire, écrire, compter, l'apprentissage de l'histoire et développait une conception pédagogique par empilement allant du simple au complexe... Ainsi, dès septembre 2015 elle annonçait : « *Nombreuses sont les recherches démontrant l'impact des exercices fréquents pour fixer les fondamentaux, qui consolident les savoirs les plus simples avant de développer les plus complexes* »... Une réforme saluée par la très libérale union européenne, ne pouvait qu'interroger fortement sur ses fondements...

Si nous regardons cette refonte par le prisme de l'EPS, nous avons vu se fixer le choix d'une conception développementaliste VS une approche culturelle des savoirs où l'important, le centre de gravité de l'enseignement de l'EPS ne serait plus l'étude des APSA mais l'utilisation de ces dernières, quelles qu'elles soient, pour travailler des objectifs de santé, de citoyenneté, de respect de la règle... En quelque sorte, les valeurs scolaires priment dorénavant sur les contenus disciplinaires. Redisons-le ici, nous ne contestons pas ces objectifs mais pour nous, ce sont par les enseignements spécifiques dans les APSA que nous pouvons les viser. Comme j'ai eu l'occasion de le dire lors d'une audience en prenant l'exemple de la santé, cette dernière n'est pas un motif d'agir pour nos élèves de collèges. C'est une préoccupation de l'adulte à destination de la jeune génération et elle se travaille en faisant adopter à l'élève des comportements qui y contribuent : *donner plaisir dans la pratique, raisonner cette pratique en termes d'intensité, de nécessité de s'échauffer etc.* La mise en opposition, parce qu'il faudrait, pour certains, appartenir à des camps, entre « développementalistes » et « culturalistes » est un non-sens, une stupidité... Comment l'un serait possible sans l'autre ?

Pour autant, ce choix a contribué à vider de contenus nos programmes... et ça, c'est une réalité ! Face à cette situation, le SNEP n'est pas resté l'arme au pied. Une double activité a été développée en parallèle. Une mobilisation pour contester ces projets : appel à personnalités, pétitions, cartons rouges (saisie par d'autres pour la lutte contre la réforme collège ou encore pour la lutte contre la loi travail), nouvelle campagne pétitionnaire DNB, interpellation d'élus locaux, de députés, de sénateurs, interpellation de la ministre, du président de la République, du comité de candidature pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, articles dans la Presse quotidienne régionale, tribunes dans l'Huma... et, dans le même temps, une mobilisation pour travailler, développer et porter, avec la profession (des milliers de collègues ont été rencontrés) une alternative crédible qui redonne sens au métier : « les programmes alternatifs ».

C'est donc un travail conséquent, intense, que nous avons réalisé, dont il ne faudrait pas minimiser l'impact parce que tout simplement nous n'aurions pas réussi, dans l'immédiat, à provoquer la réécriture des programmes. Le ministère semble maintenant bien conscient de l'existence du problème et ne le nie plus. Si il y a une volonté de ne pas le traiter dans l'immédiat c'est, d'une part parce qu'il ne souhaite pas passer au-dessus des procédures mises en place avec un CSP indépendant et son comité de suivi censé réviser les programmes au fil de l'eau, et d'autre part, parce qu'une remise en cause totale d'un programme ouvrirait la voie à d'autres remises en causes et au regain de polémiques politiciennes comme on a pu les connaître et qu'on connaît encore, autour du programme d'histoire, avec la mise en avant par le FN et la droite du récit d'un roman national. Comprendre la situation, ce n'est pas excuser le manque de volonté politique sur notre dossier spécifique, mais mettre en lien des éléments contextuels avec la situation que nous vivons.

Sur le DNB, et sans revenir sur l'analyse que nous en faisons, la volonté de ne rien toucher est bien plus forte. Outre les débats sur la nécessité ou non de conserver une évaluation certificative en fin de collège, sur ce qui

doit ou non relever de cette évaluation, sur la question du « Pour ou Contre », les notes polluées par l'introduction de la notion de bienveillance sans que celle-ci ne fasse l'objet d'un travail rigoureux... ce qui est et reste problématique, c'est qu'au sein du système tel qu'on le connaît, ne plus évaluer une discipline pour elle-même revient à la minorer et à fragiliser sa place et son rôle dans le système éducatif. Le ministère affirme avoir besoin d'en faire un bilan avant de revoir ou pas sa copie et souhaite laisser le temps au temps... en d'autres termes, ne pas bouger !

Les congrès académiques ont montré un malaise grandissant, voire une souffrance au travail. Perte de sens, choc des valeurs avec ces programmes, ce nouveau DNB et les prescriptions, injonctions incessantes... Tout cela est difficilement quantifiable, mais il sera nécessaire de s'organiser pour en faire la remontée (demande ministérielle, intérêt pour les luttes dans le cadre d'un comité de suivi). Ces luttes sont loin d'être terminées et il faudra suivre au plus près ce qui se passe concrètement (et non dans le déclaratif) dans les établissements. L'histoire nous a montré à plusieurs reprises que les résistances et les constructions du terrain ont été les moteurs de transformations. Regardons ce qui s'est passé dernièrement avec le décret sport scolaire qui n'a été au final, aux côtés de notre revendication historique, que la simple retranscription de ce qui se passait sur le terrain. C'est la profession, les pratiques professionnelles qui peuvent faire évoluer les choses... Mais là, la formation est fortement interrogée, celle de la formation d'enseignants concepteurs, critiques, émancipés...

Sur le secteur du sport, ce quinquennat n'aura fait qu'approfondir le gouffre, la vacuité de la politique sportive en France. La hauteur du budget, 0,19% du budget de l'État, montre tout l'intérêt porté à la question sportive en France. Le mal-être professionnel, là aussi, est très grand. Dès lors que Jeunesse et Sports s'est trouvé noyé dans un grand ensemble interministériel, les ministères sociaux, les ministères de la santé, ceux de la ville, les missions ont été dévoyées. Si nous avons pu gagner l'existence d'un CTM spécifique, la gestion des personnels par les ministères sociaux est une véritable catastrophe. Le sport en France, et cela touche aussi l'EPS, n'est vu qu'au travers des problématiques de santé et de cohésion sociale. Il n'est plus réfléchi pour lui-même et les politiques de développement sont renvoyées vers les collectivités territoriales. L'engagement de l'État cible uniquement le très haut niveau, celui qui rapporte des médailles et les efforts se concentrent vers les fédérations susceptibles de briller sur la scène internationale. C'est un système basé sur le modèle anglo-saxon qui se dessine... L'opportunité offerte par la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024 doit être saisie pour dénoncer tous les travers et toutes les dérives que peut connaître le sport : marchandisation, recherche de la performance à outrance générant dopage, triche... mais aussi, pour porter l'ensemble de nos revendications pour une autre organisation du sport en France, pour la reconnaissance des métiers et des missions des professeurs de sport, pour un sport éthique, démocratisé et émancipateur.

### **Des avancées de notre syndicalisme dans la période :**

A contrario de certains discours un peu déclinistes, qui tendraient à laisser penser que rien n'aurait été possible dans la période, que rien n'aurait été gagné, le SNEP-FSU et notre syndicalisme peut acter quelques avancées non négligeables dans nos secteurs. Des combats et des batailles menés localement ont abouti et sont le reflet d'une activité et d'une présence active sur l'ensemble du territoire ; des dossiers comme le sport scolaire qui ont donné lieu à d'âpres négociations ont vu le décret pour le forfait AS paraître, les statuts de l'UNSS modifiés, la réintégration de tous les cadres dans le giron de l'Éducation nationale, la subvention du MEN augmentée, la part du budget pour l'animation augmentée ; c'est aussi le dossier sur la revalorisation salariale qui a évolué après des années de luttes incessantes. Même si elle reste insuffisante, la mise en œuvre de PPCR au sein de l'Éducation nationale, mais aussi à Jeunesse et Sports, permet de dessiner une nouvelle carrière, de débloquer la valeur du point d'indice gelée depuis 5 ans, de transférer une partie des primes sur les points d'indice (négligeable sur la feuille de paie mais pas dans la perspective des retraites) etc...

D'autres, peut-être moins médiatisés sont autant de victoires à mettre à notre actif. Je pense notamment à tout ce que gagnent nos commissaires paritaires lors des opérations de gestion : mutations, avancements, promotions... Il nous faudra réfléchir au moyen de rendre encore plus lisibles les actions entreprises et le travail mené par le SNEP, ses élus.... D'autres organisations sont assez promptes à s'approprier le travail, les interventions du SNEP, pour les mettre à leur actif. Nous perdons assez souvent cette guerre de la communication. Elle n'est certes pas le nec plus ultra de l'activité, mais le vecteur incontournable pour rendre plus lisible, plus visible, tout ce que nous faisons.

Certes, certains combats n'ont pas avancé, comme la revalorisation des pensions et retraites, la reconnaissance de la pénibilité de notre métier ou, d'autres encore sont très momentanément perdus comme, la réforme collègue, nos programmes, le DNB, la création d'un grand pôle éducatif où Jeunesse et Sport aurait toute sa place... Si Rome ne s'est pas faite en un jour, ce ne sera pas au terme de ces trois années que nous aurons gagné sur l'ensemble de nos revendications. Si nous avons perdu quelques batailles, tout reste à faire et rien ne préjuge du devenir. Une seule chose semble sûre, nous ne gagnerons pas les luttes que nous ne mènerons pas ensemble !

Le SNEP-FSU ne souffre pas de la désaffection que peut connaître l'ensemble du mouvement syndical, même si on peut penser que les choses sont fragiles. Les élections professionnelles de 2014 en attestent. Face à une offensive de l'UNSA avec le concours du ministère de l'Éducation nationale (changement des règles pour passer de 7 à 9 le nombre de CP pour faire entrer l'UNSA dans les CAP), aux travers du vote électronique qui produit une chute de participation, nous avons réussi à obtenir la quasi-totalité des sièges, à repasser la barre des 50% de participation et à maintenir une représentativité de très haut niveau avec 81,9%. Le taux de syndicalisation, préoccupation constante, se maintient à un bon niveau. Certes, on le juge toujours insuffisant, mais avec près de 10 000 syndiqués, le SNEP se porte bien. Cette représentativité forte doit nous conduire à construire un avenir avec optimisme et détermination.

Je voudrais terminer ce topo par une problématique que j'avais relevée en conclusion de notre dernier congrès. J'avais fait état de la surcharge de travail de nos sections académiques et départementales. J'ai le sentiment que loin de s'améliorer, la situation se dégrade et que des militants sont en souffrance, ou tout du moins en manque cruel de temps et face à une problématique exacerbée de travail empêché. Il y a une multiplication des structures où la FSU est présente, ce qui génère la multiplication des instances où potentiellement siège le SNEP : CTSD, CTA, CDEN, CAEN, CHSCT D et A, CREFOP, comité de réforme, CDCA, sans parler pour les militants qui sont aussi investis professionnellement des CA, commissions permanentes, commissions d'hygiène et de sécurité + conseils de classes, réunions de formation formatage, conseils de cycles, réunions du cycle 3, conseil pédagogique, réunions parents/profs, réunions de concertation... et j'en passe...

Il nous faudra réfléchir lors de ce congrès et après, à « l'étoffement » de nos équipes, mais aussi à l'organisation du travail au sein des différentes structures : formes d'engagement, répartition des tâches, collectifs de travail et travail collectif... >Ce doit être un des enjeux de ce congrès pour améliorer notre efficacité, notre réactivité.

Je l'évoque souvent et parfois je me fais rallier, mais ce dont nous avons besoin collectivement c'est de rêver, de nous projeter dans un ailleurs, dans le monde tel que nous souhaiterions qu'il soit. Je n'appelle pas à ce que nous devenions des Bisounours ou des béni-oui-oui, de doux rêveurs, mais nous avons besoin pour construire des alternatives dans une utopie réaliste comme je le disais en CDNE. Autrement dit, la nécessité pour nous de penser le monde autrement, l'éducation, l'EPS, le sport autrement, en nous sortant, sans la nier, de la réalité vécue au quotidien pour se fixer un horizon qui peut être momentanément ou indéfiniment inatteignable. Cette boussole est nécessaire pour nous orienter, pas à pas, dans la progression vers cet ailleurs. Le syndicalisme comme l'éducation s'inscrit dans le temps long. Semer les idées nécessite un temps de germination pour les voir croître et exister. Aucun combat, s'il est mené, n'est jamais perdu. Gardons en mémoire la bataille pour le forfait d'AS qui aura mis 35 ans à aboutir. Gardons en mémoire la revalorisation salariale que nous réclamons depuis 1989 et qui vient de s'ouvrir... L'opiniâtreté, la constance sont des marqueurs du syndicalisme du SNEP (soyons des Pitbulls). Comme le disait Théodore Monod : « *l'utopie ne signifie pas l'irréalisable mais l'irréalisé. L'utopie d'hier peut devenir la réalité* ». Le temps du congrès doit nous permettre cette prise de distance, ces pas de côté...

Je vous souhaite, je nous souhaite, un excellent congrès, un congrès qui va de l'avant et qui s'engage résolument dans la construction d'un projet porteur de sens, tourné vers l'avenir.

Merci et bon courage pour cette semaine qui sera intense.

Benoît HUBERT - Secrétaire Général SNEP-FSU